

Bilan des accidents de la circulation en 2016

Compte tenu de l'augmentation du nombre de véhicules immatriculés dans le canton et du nombre de conducteurs se déplaçant quotidiennement, les autorités dressent un bilan stable en matière de circulation pour l'année 2016. Le nombre d'accidents est supérieur à celui de 2015, mais reste inférieur à la moyenne constatée ces dix dernières années.

Depuis plus de dix ans, le nombre de personnes tuées sur les routes vaudoises ne cesse de diminuer. En 2004, 56 personnes avaient trouvé la mort sur les routes et 38 en 2007. En 2016, 20 victimes ont été dénombrées. De manière générale, le nombre d'accidents avec et sans victime a lui aussi tendance à diminuer. Toutefois si l'on compare 2016 à 2015, ce nombre est en augmentation (+9.4%). La hausse observée doit être relativisée, puisque le parc de véhicules a augmenté de 18.9% en 10 ans, passant de 474'591 véhicules en circulation en 2007 à 564'613 véhicules en 2016. La population vaudoise a également augmenté de 15,8% durant la même période. L'an dernier, 4'659 accidents se sont produits sur le sol vaudois, totalisant 2'114 victimes. Parmi celles-ci, on dénombre 2'094 personnes blessées, soit 393 de plus qu'en 2015. Les accidents mortels ont principalement touché des piétons ainsi que des motards, d'où l'importance d'insister sur leur vulnérabilité vis-à-vis des autres usagers.

Pour la conseillère d'Etat Béatrice Métraux, "ces chiffres relativement stables sont le résultat de nombreuses mesures et améliorations en matière de sécurité active et passive des véhicules, de réponses sanitaires ou encore de sécurité sur le réseau routier. Les multiples actions entreprises par la Police cantonale en collaboration avec les Polices communales, comme les campagnes de prévention, jouent également un rôle primordial. Nous nous devons de continuer à faire prendre conscience des risques que les usagers de la route encourent et font encourir aux autres."

A Lausanne, les chiffres des accidents placent 2016 en troisième position des années les plus sûres de l'histoire des routes lausannoises, malgré une augmentation totale du nombre d'accidents de 18% (2015: 825 / 2016: 976).

Synthèse des statistiques de la circulation en 2016

Le volume du trafic a poursuivi son augmentation sur les autoroutes et les routes cantonales, de même que le parc automobile vaudois a continué de s'accroître de 1,88 % en 2016 (+10'401 véhicules). Le nombre total des accidents dans le canton est en hausse avec 4'659 cas (+401 cas / 9.4% par rapport à 2015). 20 de ces accidents ont eu une issue mortelle, faisant autant de victimes.

Les causes principales d'accident dans le canton sont plutôt stables, avec l'inattention ou la distraction (15.2%), l'alcool (11.2%), la vitesse (10.9%) et le non-respect des distances de sécurité (9.2%) en tête.

La problématique relative à la conduite sous l'emprise de l'alcool est plus perceptible avec la méthodologie adoptée en 2015, qui retient uniquement la cause principale de l'accident. En 2016, 3'023 personnes ont été interceptées pour ivresse lors de contrôles routiers, soit 1'353 pour ivresse non qualifiée (taux entre 0,25 et 0,39 mg/l) et 1'670 dont le taux était supérieur à 0,4 milligramme d'alcool par litre d'air expiré. Bien que l'inattention soit la première cause des accidents en général, la police souligne le fait que la première cause identifiée des accidents mortels est l'influence de l'alcool et rappelle par là même qu'entre boire ou conduire, il faut choisir.

Les contrôles de vitesse avec un radar mobile effectués par la gendarmerie ont été plus nombreux, passant de 2'158 en 2015 à 2'814 en 2016, dont 1'663 en localités - principalement suite aux demandes provenant des communes - et 996 hors localités. Le pourcentage des usagers dénoncés est en diminution avec 1.9% (2.9% en 2015) alors que le nombre de véhicules contrôlés a augmenté (2'019'656 en 2016 contre 1'730'624 en 2015). 115'000'000 de véhicules ont été contrôlés par les radars fixes (contrôles automatisés) et le pourcentage des usagers dénoncés sur les autoroutes reste de l'ordre de 0.13%.

A Lausanne, le nombre d'accidents avec blessés graves a baissé de 21,7% en 2016, pour atteindre son niveau le plus bas depuis 10 ans (2015: 69 / 2016: 54). Un accident mortel est à déplorer (2015: 2 / 2016: 1). Le nombre d'accidents avec blessés légers a quant à lui augmenté de 24,7% (2015: 219 / 2016: 273). Ce chiffre reste toutefois bien en-deçà de ce qui prévalait jusqu'en 2012, avec un nombre de cas qui dépassait alors systématiquement les 300 (2007: 382).

L'an dernier, la Police de Lausanne a augmenté ses contrôles de vitesse au moyen d'appareils mobiles de 6% (2015: 5'225 / 2016: 5'542). A l'issue de ces contrôles, 76'691 personnes ont été dénoncées (2015: 61'028), dont six chauffards au sens du programme de sécurité routière « Via Sicura » (2015: 6). La vitesse maximale décelée s'est située à 156 km/h sur une zone limitée à 80 km/h, et à 131 km/h sur une zone limitée à 50 km/h. Le pourcentage de conducteurs dénoncés est de 3,05% (2015: 4,1%). 369'442 amendes d'ordre ont été apposées (2015: 353'002), dont 197'734 pour des fautes de stationnement (2015: 186'115). Enfin, des installations préventives ont permis de sensibiliser 4'012'133 personnes à la vitesse de leur véhicule (2015: 3'605'000).

Prévention : plus de 50'000 élèves sensibilisés dans les écoles vaudoises

Avec l'augmentation constante du nombre de véhicules sur les routes et autoroutes du canton, il est impératif de respecter les règles de circulation. C'est la raison pour laquelle les polices vaudoises assument leur tâche de répression tout en développant des campagnes et des actions de prévention touchant tous les usagers de la route.

La brigade de prévention routière de la gendarmerie a sensibilisé 30'224 élèves allant des classes enfantines à la 11^{ème} année scolaire Harmos et comprenant également les apprentis de 3^{ème} année de toutes branches professionnelles confondues. La Police cantonale a organisé 32 événements de prévention, de la présence lors d'événements avec la Voiture Tonneau ou un stand (Salon du vélo et de la mobilité douce, Acid'Days, etc.) à l'organisation, en partenariat avec le Service des Automobiles et de la Navigation (SAN) et le TCS, de journées de formation pour les motards et les automobilistes. De même, des actions ont été organisées avec de nombreux partenaires, comme la campagne pour la sécurité sur les chantiers, en collaboration avec la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR), ou la simulation d'accident à Renens, impliquant la DGMR, le SAN, le TCS et le Service de Protection et Sauvetage Lausanne. En outre, dans le cadre de la police coordonnée vaudoise, des campagnes d'affichage, notamment pour la rentrée scolaire, l'inattention au volant et « Conduire comme ça ?...Dégivrez ! », ont été développées. Ces campagnes incitaient les usagers de la route à adopter un comportement exemplaire et responsable, à respecter les limitations de vitesse, à faire usage de la ceinture de sécurité et à ne pas utiliser de téléphone sans dispositif mains-libres.

Durant l'année 2017, la Police de Lausanne luttera activement contre plusieurs problématiques de circulation routière ayant conduit à des accidents avec victimes, notamment l'alcool au volant (2015: 18 / 2016: 31) et les traversées imprudentes de la route par des piétons (2015: 10 / 2016: 16). Ces deux thèmes se trouveront au centre de deux campagnes de prévention de police coordonnée durant l'année en cours. Une attention particulière sera apportée à la problématique des changements de voie intempestifs dans la circulation, en tête des causes d'accidents (2015: 110 / 2016: 138). Enfin, une campagne de prévention propre à la Police de Lausanne portera sur la fluidité de la circulation dans les carrefours, notamment afin de favoriser le passage des véhicules d'urgence.

Lausanne, le 23 mars 2017

Police cantonale vaudoise

Police municipale de Lausanne

Renseignements :

*Jean-Christophe Sauterel, Police cantonale, Chef direction prévention et communication
021 644 80 22 ou 079 705 29 91*

*Jean-Philippe Pittet, Police de Lausanne, Responsable communication et prévention,
021 315 33 55*